



Alerte aux charançons de la tige du colza !

Le réseau de piégeage CETIOM mis en place avec les partenaires régionaux* du Sud-Ouest a observé un début d'activité des charançons de la tige du colza entre le 05 et le 09 janvier sur certaines parcelles alors que les colzas étaient majoritairement au stade C1 (apparition de jeunes feuilles) voire tout début C2 pour les plus avancées.

Ces premiers vols ont été stoppés par le retour de températures plus fraîches ($T^{\circ}\text{C}$ maximales $<9^{\circ}\text{C}$) à partir du 10 janvier et ce jusqu'à début février.

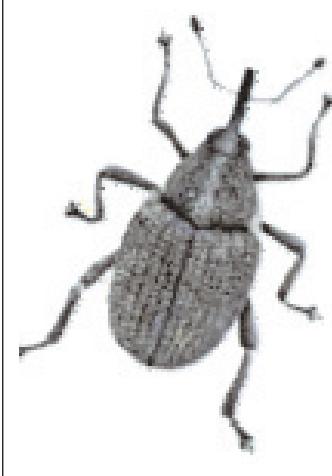


✓ Depuis cette semaine l'activité a repris significativement, avec de nouvelles captures généralisées sur l'ensemble de notre région.

✓ Secteurs : 33, 24, 47, 32, 65, 40, 64-Est de Pau : traitez dans les prochains jours

A ce jour, le stade critique du colza (C2- entre noeuds visibles) est atteint sur l'ensemble des parcelles et est en phase avec la période de ponte des premières arrivées de charançons de la tige.

■ Les prévisions météo sont plutôt orientées à la pluie pour le début de la semaine prochaine. Il faut donc anticiper ce risque de pluie et intervenir avant, si possible, surtout en boulbènes.



■ Traitez avec un insecticide à base de pyréthrinoïdes ou synthétique qui offre à cette

saison une bonne persistance.

✓ Secteur 64 – Ouest de Pau : à ce jour, absence de piégeage de charançons de la tige du colza ; poursuivre l'observation des cuvettes.

Les déclenchements de traitements sont conseillés dans les 8 jours qui suivent les captures.

♦ Attention : En l'absence de traitement, les dégâts peuvent aller jusqu'à plus de 50 % de pertes de rendement en année sèche et en sol superficiel.

Sulfonylurées et rinçage des pulvérisateurs : respectez les préconisations



■ Après désherbage sur céréales et avant une intervention sur colza, le pulvérisateur doit être soigneusement rincé immédiatement après utilisation.

Cette opération se fera avec un produit de rinçage approprié en respectant les recommandations (dose,

volume d'eau nécessaire, temps d'action). En cas de mauvais rinçage, les pertes sur le rendement du colza peuvent être importantes.

■ L'utilisation de sulfonylurées sur céréales n'est pas non plus sans risque pour le colza suivant. Les accidents survenus à l'automne 2004 dans beaucoup de régions et liés aux résidus sont là pour

nous le rappeler. Respecter les préconisations des firmes (doses, associations, dates) et éviter les applications trop tardives (fin mars-avril), préjudiciables pour le colza qui suit en cas de printemps sec.

♦ Attention à ne pas appliquer d'attribut sur une parcelle qui doit recevoir un colza pour le semis 2009

Fertilisation soufrée : un oubli peut coûter cher !

Les besoins en soufre du colza sont élevés au cours de la montaison (allongement de la tige) alors que les ressources en soufre du sol ne sont pas encore complètement disponibles. L'apport de soufre est indispensable : en cas de carence grave, les pertes de rendements peuvent être comprises entre 10 et 20 q/ha. Le risque de carence est accru en cas d'hiver pluvieux (lessivage des sulfates).

Conseils :

- Apportez systématiquement 75 unités de soufre, quel que soit le potentiel visé, avec un des apports d'azote entre fin janvier et courant février.

- Dans la pratique, combinez au mieux la période d'apport en fonction de l'engrais utilisé et son éventuelle implication dans la fertilisation azotée.

BIEN CHOISIR SON ENGRAIS SOUFRE

Les engrains soufrés les plus

couramment utilisés en colza contiennent à la fois du soufre et de l'azote avec des proportions variables selon les formulations.

L'Entec N26 permet, selon la firme, de faire l'économie d'un passage pour le fractionnement, mais il peut conduire à des apports de soufre nettement supérieurs aux 75 unités préconisées.

Les références actuellement disponibles sur Entec N26 comparées à des formes d'engrais plus classiques (sulfate d'ammoniaque, sulfonitrate d'ammoniac) montrent que les niveaux de rendement obtenus sont équivalents. Les taux de glucosinolates restent acceptables et inférieurs aux normes de commercialisation malgré le surplus de soufre apporté.

Attention cependant : l'économie d'un passage que peut permettre cet engrais ne compense pas nécessairement le surcoût lié à son achat.

Pour tout renseignement :

Chambre d'Agriculture - Didier Métayer - Tél. 05.62.61.77.13
F. Duroueix (Cétiom Agen) - Tél : 05.53.98.36.79
C. Vogrincis (Cétiom Baziège) / R. Ségura (Cétiom Agen)